

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA CONDAMINE CHÂTELARD

SEANCE DU 18 OCTOBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre,

Le dix-huit Octobre à 18H00

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué en séance ordinaire, par courrier en date du 11 Octobre 2024, s'est réuni dans la Salle de Rencontre (anciennement préau de l'Ecole Communale), sous la présidence de Madame la Maire.

Date de la convocation : 11/10/2024

Date d'affichage : 11/10/2024

Nombre de conseillers en exercice : 10

Présents : Mme JACQUES E, Mr REYNAUD P, Mr BOUVET A, Mr GUICHARD R, Mr GARINO J, Mr BOERI C. Mr JOBIN ZEIMET S

Absent (s) : Mr MATEOS A, Mr ROBIN N. Mme AMARENCO S arrivée à 19H00

Pouvoir(s) :-

Secrétaire de Séance : Mr GARINO J

DELIBERATION N° 43 /2024

OBJET : REDEVANCES COMMUNALES 2025 - LOCATION - GARAGES COMMUNAUX- JARDINS COMMUNAUX - SALLE DES FETES

Le Conseil Municipal après délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

D E C I D E

– DE FIXER les tarifs suivants à compter du 01/01/2025 :

🚧 Location garages communaux	105.50 euros/trimestre
🚧 Location Salle des Fêtes	53.00 euros de juin à septembre 123.00 euros d'octobre à mai
Cautiion	400.00 euros
🚧 Location jardins communaux	21.10 euros/an
🚧 Salle de rencontre	53.00 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS.

POUR EXTRAIT CONFORME, ONT SIGNE TOUS LES MEMBRES PRESENTS

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
TRANSMISE A LA SOUS-PREFECTURE LE
PUBLIEE LE



La Secrétaire de Séance

AGEDI
Dépôt Préfecture des ALPES HAUTES-PROVENCES
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 04/11/2024
004-210400628-20241018-DE_2024_043-DE